

QUESTIONNAIRE VIOLENCES PSYCHOLOGIQUES au TRAVAIL

La violence psychologique au travail peut se définir par une situation où une personne est sujette à des comportements hostiles de la part d'une ou plusieurs personnes de son environnement de travail, qui visent de manière continue et répétée à la blesser, à l'oppresser, à la maltraiter ou encore à l'exclure ou à l'isoler, pendant une longue période de temps.

Avez-vous été confronté au travail à l'une des situations suivantes au cours des 12 derniers mois ?

Par rapport à vos relations de travail :

- Votre supérieur hiérarchique vous refuse la possibilité de vous exprimer
- Vous êtes constamment interrompu lorsque vous vous exprimez
- D'autres personnes vous empêchent de vous exprimer

On exerce sur vous une pression de diverses manières :

- On crie après vous, on vous injurie à haute voix
- Critique permanente à propos de votre travail
- Critique permanente à propos de votre vie privée
- Harcèlement téléphonique
- Menaces verbales
- Menaces écrites
- On vous refuse le contact de diverses manières
- Regards ou gestes méprisants
- On ignore votre présence en s'adressant exclusivement à d'autres

On vous isole systématiquement

- On ne vous adresse pas la parole
- On ne veut pas être abordé par vous
- On vous a mis à un poste de travail qui vous isole des autres
- On interdit à vos collègues de vous parler
- On fait comme si vous n'existiez pas
- On s'adresse à vous seulement par écrit

Vos tâches professionnelles sont modifiées comme par punition

- On ne vous confie aucune tâche, vous n'avez pas de travail
- On vous confie des tâches sans intérêt
- On vous confie des tâches très inférieures à vos compétences
- On vous donne sans cesse de nouvelles tâches
- On vous confie des tâches humiliantes
- On vous confie des tâches très supérieures à vos compétences

Attaques sur votre personne

- On dit du mal de vous dans votre dos
- On propage des rumeurs fausses sur vous
- On vous ridiculise devant les autres
- On vous soupçonne d'être psychiquement malade
- On veut vous contraindre à un examen psychiatrique
- On se moque d'un handicap que vous avez
- On imite votre allure, votre voix et vos gestes afin de vous ridiculiser
- On attaque vos opinions politiques ou religieuses
- On attaque ou on se moque de vos origines
- Vous êtes obligé (e) de mener des travaux qui blessent votre conscience
- On juge votre travail de façon injuste et blessante
- On met vos décisions en question
- On vous injurie dans des termes obscènes ou dégradants
- On vous fait verbalement des allusions ou propositions sexuelles

Violences et menaces de violence

- On vous oblige à faire des tâches qui nuisent à votre santé
- Malgré votre mauvaise santé, vous êtes obligé (e) de faire un travail nuisible à votre santé
- On vous menace de violences corporelles
- On utilise des violences légères contre vous à titre d'avertissement
- Vous êtes physiquement maltraité(e)
- Quelqu'un vous occasionne des frais afin de vous nuire
- Quelqu'un occasionne des dégâts à votre domicile ou sur votre lieu de travail
- On en vient à des agressions sexuelles envers vous

A quelle fréquence avez-vous été confronté(e) à une ou plusieurs de ces situations au cours des 12 derniers mois

- Tous les jours
- Presque tous les jours
- Au moins 1 fois par semaine
- Au moins 1 fois par mois
- Rarement

Etes-vous encore aujourd'hui confronté(e) à ces situations ?

- Oui, confronté(e) encore aujourd'hui
- Non, confronté(e) antérieurement dans le même emploi
- Non, confronté(e) antérieurement dans un emploi précédent

Qui dans cette période s'est mis contre vous ?

- Collègues
- Supérieur hiérarchique ou personne ayant une position hiérarchique supérieure à la votre
- Subordonné(s)
- Sexe de cette (ces) personne(s) :
 - o Homme(s)
 - o Femme(s)
 - o Aussi bien des hommes que des femmes

A quoi attribuez-vous ces comportements hostiles envers vous ?

- A une mauvaise ambiance générale au travail
- A une mauvaise organisation du travail
- A des problèmes de management, d'encadrement
- A des problèmes de compétition entre les gens
- A l'envie, la jalousie
- A un conflit ou un différend non résolu au travail
- Parce que l'on veut me faire partir de l'entreprise
- Parce que je suis différent(e) des autres à cause de mon âge, sexe, nationalité, ou handicap
- ne sait pas

Les violences ont-elles entraîné ?

- Des consultations de médecin, de psychologue/psychiatre
- Des hospitalisations
- Des certificats médicaux
- Des arrêts de travail
- Une Incapacité Totale de Travail (ITT) ? Si oui quand ?

Depuis les violences avez-vous constaté ?

- Une diminution des contacts avec votre famille, vos amis
- Des migraines, des pertes de mémoire, des maux de ventre
- Des troubles du sommeil (insomnies...) ?
- Des troubles de l'alimentation, une perte de poids
- Des crises d'angoisse
- Des symptômes dépressifs, des pensées suicidaires
- des tentatives de suicide
- L'apparition d'une consommation accrue d'alcool, de stupéfiants, de médicaments ...
- Avez-vous perdu votre emploi

Avez-vous entrepris des démarches ?

- Auprès d'association spécialisée
- Sur le plan juridique :
 - o Renseignement(s) judiciaire(s) (gendarmerie) ou main(s)-courante(s) (police)
 - o Dépôt(s) de plainte

Quelles démarches envisagez-vous ?

- Consulter un médecin
- Joindre une association d'aide aux victimes
- Déposer un procès-verbal de renseignement judiciaire (gendarmerie) ou une main courante (police)
- Déposer plainte